
Lettre à Victor Duruy.

Numéro d'inventaire : 1979.26608

Auteur(s) : Louis Pasteur

Type de document : correspondance

Éditeur : non renseigné (Paris)

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1866

Description : Feuille, avec traces de pliures.

Mesures : hauteur : 275 mm ; largeur : 215 mm

Notes : Pasteur demande au ministre que les lycées soient abonnés ou reçoivent l'autorisation de s'abonner aux "Annales scientifiques de l'Ecole Normale Supérieure". La lettre est datée du 1er août 1866.

Mots-clés : Enseignements scientifiques et techniques

Filière : Grandes écoles

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Paris 1^{er} août 1876

Monsieur le Ministre,

Des annales scientifiques de l'Académie Impériale, que V. Exc. a bien voulu, d'ailleurs, encourager de son haut patronage, viennent d'être dans le 2^e semestre de leur publication. Il faut de jeter les yeux sur les tables des matières de deux premiers volumes et des premiers cahiers déjà parus du 3^e pour apprécier l'utilité d'un recueil qui offre aux membres de corps enseignant, dans l'ordre de la science, un organe de publicité pour leurs travaux originaux d'un intérêt durable.

Malheureusement de tels recueils sont fort dispendieux et ne peuvent s'adresser qu'à un petit nombre de lecteurs. Aussi l'éditeur qui a déjà fait de grands sacrifices hésite-t-il à satisfaire à la demande qu'on en a de lui adresser, d'augmenter le nombre de pages de différents cahiers, d'augmenter que réclame impérieusement l'abondance des travaux soumis au Comité de rédaction.

J'ai déjà eu l'honneur de soumettre à V. Exc. l'annuaire me paraissant qu'il a favorablement accueillie, mais qui n'a point reçu encore une application complète, j'en parle de la convenance et de l'utilité qu'on en tirerait si elle était adoptée.

Si les 30 exemplaires que les Universités et les Facultés de Médecine et de Pharmacie ont droit de recevoir gratuitement aux 30 exemplaires les moins forcés et si les autres 30 exemplaires seraient par une note de la Cour l'autorisation de s'abonner, ou d'adresser une invitation de le faire, comme les Facultés, d'ailleurs, ne manqueraient pas de s'adresser à l'Académie de leur part pour en avoir et ensemble s'abonneraient constituerait pour la science un fonds solide sur lequel il pourrait s'appuyer pour plusieurs années de progrès.

C'est, Monsieur le Ministre, le vœu que j'adresse à V. Exc. dans l'intérêt d'une publication qui fait le bien sans bruit, mais sûrement, et qui formera dans quelques années, un monument scientifique non sans quelque gloire pour la science qui en aura soutenu et dirigé les premiers efforts.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, votre dévoué serviteur.

L. Pasteur